

Charte de l'École de Triathlon

Saison 2019-2020

1. Introduction :

Cette charte fixe le cadre général des bonnes pratiques auxquelles doivent souscrire toutes les personnes participant à la vie de l'école de triathlon du club. Elle est fondée sur les principes d'éthique et de déontologie du sport fixés par la Comité National Olympique Français (CNOF). Elle doit contribuer à faire du Triathlon Conflent Canigó un club où chacun puisse s'épanouir pleinement.

En cas de manquement aux principes acceptés, tout athlète concerné s'expose à des sanctions précisées dans la présente charte.

2. Devoirs des adhérents :

- ❖ Pour les jeunes ayant opté pour la licence compétition, **participer dans la saison à au moins 3 compétitions dont un triathlon** pour lesquelles le club est engagé (i.e. Challenge régional de Triathlon, Duathlon, Bike & Run ou Aquathlon, championnat départemental),
- ❖ Pour les jeunes benjamins / minimes / cadets et Juniors ayant une licence loisir ou compétition, « **effectuer la « Class Tri** » permettant d'être enregistré dans le classement national et à l'école de remplir les exigences de la Fédération française de triathlon pour les écoles,
- ❖ **Respecter les règles de politesse** ou de corrections lors des entraînements et compétitions vis-à-vis des entraîneurs, arbitres, adversaires, partenaires, organisateurs et spectateurs,
- ❖ **Se préparer avec sérieux** en **étant ponctuel** aux entraînements (début et fin), en effectuant les séances d'entraînement proposées avec applications et en apportant le matériel nécessaire (lunettes de natation, casque de vélo, etc.),
- ❖ **Respecter le matériel et les installations** mis à sa disposition par la municipalité (vestiaires, piscine de Vernet les Bains, stade Charles Renouvier, etc...) et par les organisateurs des épreuves auxquelles l'école participera,
- ❖ **Veiller au bon état de son équipement de protection** (casque) et son matériel (vélo),
- ❖ Respecter l'ensemble des règles et décisions édictées par la Fédération Française de Triathlon et le club,
- ❖ Se conformer au règlement de la compétition du lieu de l'épreuve et se soumettre au corps arbitral,
- ❖ **Avoir une attitude correcte** qui met en valeur l'image du sport et du club lors des entraînements, des déplacements et des compétitions,
- ❖ **S'interdire toute forme de tricherie** et notamment le recours à des artifices tels que le dopage,
- ❖ Apporter sa licence lors de toute compétition,
- ❖ Porter les couleurs du club lors des compétitions,
- ❖ Respecter les consignes propres à chaque discipline, à savoir :
 - **Natation :**
- ❖ Respect des règles de propreté dans les vestiaires / Prendre une douche avant de débiter l'entraînement de natation, Port du bonnet obligatoire / ne pas courir sur les bords de la piscine et dans les douches,
 - **Vélo :**
 - Port du casque obligatoire pour toutes les sorties organisées par le club / Respect du code de la route et des consignes données par les entraîneurs,
 - Conduite du vélo en faisant attention de ne pas heurter ses camarades, les faire tomber ou endommager leur équipement,
 - Garder son vélo dans un bon état de fonctionnement en l'entretenant régulièrement,
 - **Course à pied :** Respect des vestiaires mis à disposition par la ville ainsi que des autres lieux dans lesquels sont pratiqués les entraînements (i.e. Stades, piscines, lacs, forêts, etc.),

- ❖ Avoir une attitude « **écoresponsable** » en ne laissant pas ses déchets sur les lieux de compétitions et d'entraînements mais en les gardant avec soi ou en les mettant dans une poubelle,

3. Droit des adhérents :

- ❖ **Pratiquer le triathlon au sein d'une structure affiliée à la FFTRI** (classement national, carnet d'entraînement pour les minimes-cadets-juniors, couverture de l'assurance fédérale, etc.),
- ❖ **Avoir accès gratuitement lors des déplacements de l'école au circuit officiel des compétitions** (challenge régional, épreuves qualificatives aux championnats de France et à ces derniers, class Tri,..) : *(Pour information, lors une saison sportive les coûts d'inscription aux compétitions pris en charge par l'école varient de 15 à 70€ par jeune selon sa catégorie).*
- ❖ **Bénéficiaire d'un encadrement diplômé**, garantie de qualité d'apprentissage,
- ❖ **Etre accompagné par un entraîneur du club lors des déplacements** sur les lieux de compétitions (uniquement pour les déplacements décidés par le club),
- ❖ **Avoir accès aux stages organisés par le comité départemental ou la ligue régionale de Triathlon Occitanie**,
- ❖ Etre informé dans un délai acceptable par courriel, texto ou tout autre moyen (WhatsApp) des changements intervenants dans le planning des activités (modification de l'horaire ou annulation d'un entraînement) pour des raisons météorologiques, le non fonctionnement de la piscine ou l'absence de l'entraîneur,
- ❖ Avoir la possibilité d'acheter des vêtements aux couleurs du club.
- ❖ Bénéficiaire des conditions prix particulières dans les magasins d'articles de sport avec lesquels le club a des accords,

4. Sanctions :

Tout adhérent dont le comportement serait de nature à gêner le déroulement normal de la séance (retards non justifiés ou retards répétés, comportement verbal ou physique déplacé, ou utilisation d'un matériel défectueux ou inadapté), s'expose à des sanctions dont le niveau de sévérité est progressif et fonction du problème observé.

- ❖ Observations orales
- ❖ Observations écrites
- ❖ Suspensions de la participation aux entraînements et aux compétitions pour une période définie
- ❖ Exclusion définitive du club

Aucun remboursement des droits d'inscription ne pourra être exigé suite à l'application de la sanction d'exclusion définitive du club

- ❖ La sanction sera prise par le président du club après avoir entendu l'adhérent incriminé et en avoir parlé avec ses parents.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et je m'engage à la respecter lors de ma présence lors des entraînements et compétitions.

Nom et prénom du jeune licencié à l'école :

Nom et prénom du père / mère / tuteur :

A Le.....

Signature de l'adhérent précédée de la mention « Lu et Approuvé »